

## C'est quand qu'on va où ?

La Directrice Générale Virginie Beaumeunier a invité ce mercredi 11 juillet les organisations syndicales pour « un échange sur les propositions formulées dans le cadre d'AP 2022 ».

En préalable, SOLIDAIRES CCRF & SCL avait rappelé ses revendications et fait part des inquiétudes des collègues relatives au mode de fonctionnement du dialogue social, au discours schizophrène de Bruno Lemaire et à la récente sortie médiatique du rapporteur LReM de la commission Lactalis s'agissant de la création d'une autorité unique de la sécurité alimentaire rattachée au ministre de l'Agriculture.

Vous nous avez invités à participer à cette réunion dont l'objet est : « échange sur les propositions formulées dans le cadre d'action publique 2022 ».

Nous nous attendions donc au vu des termes employés dans votre invitation à recevoir un(des) document(s) nous explicitant quelles sont ces « propositions formulées » et leurs conséquences en matière de moyens et d'organisation de la DGCCRF.

Force est de constater que nous n'avons rien reçu et que le Ministre ne nous réunit toujours pas pour nous indiquer ses orientations. Peut-être que son plan (passage de 120 sites à 70 et externalisation de l'hygiène et des contrôles des aires de jeux) s'est fait retoqué à Matignon car pas assez ambitieux ?

Le Président de la République annonce il y a 2 jours, lors du congrès de Versailles, vouloir « plus de présence de l'Etat dans les territoires ». Votre projet de suppressions d'unités départementales n'est-elle pas en contradiction avec cette annonce macronnienne ?

Concernant les effectifs, après les premières suppressions d'emplois, le Ministre ne se cache pas de vouloir poursuivre dans sa dynamique mortifère. Faire mieux avec moins, cet oxymore a vécu, à la DGCCRF cela fait des années que nous sommes à « l'os ». Les services sont exsangues et cherchent par quels moyens ils vont pouvoir répondre aux ordres ministériels qui leurs sont adressées et ceci sans compter les multiples demandes, prioritaires, locales préfectorales et/ou des Directeurs.

Ceci est particulièrement le cas avec les opérations du type Codaf qui dans certains départements sont devenus l'alpha et l'oméga pour que le directeur se fasse mousser auprès du Préfet.

Dans ses propos, le Ministre a réaffirmé, notamment devant la commission parlementaire sur l'affaire Lactalis, l'abandon / externalisation de certaines de nos missions : « contrôles d'hygiène dans la restauration et les aires de jeux pour enfants ». Raisonement basé sur le fait qu'il est plus important d'aller faire des contrôles sur des grosses entreprises que de contrôler « chaque restaurant, chaque bar ». Serait-il plus intéressé par les rentrées des grosses amendes plutôt que par le quotidien de proximité des consommateurs ?

En liant ses propos et les vôtres qui nous ont été rapportés par des interlocuteurs extérieurs à la DGCCRF, cela veut dire que tous les agents DDI qui font des missions liées à l'alimentaire seraient dirigés vers l'agence sanitaire de sécurité alimentaire. Création d'une agence, renforcement de l'ANSES, le rapporteur de la commission parlementaire le préconise, soutenu en cela par le Ministre de l'Agriculture, voir d'autres y compris dans Bercy... Bel avenir de service public !!!

Mais peut-être la DGCCRF n'est qu'une administration faire-valoir en cas de scandales consuméristes et qu'il est de bon ton de la maintenir faible afin de ne pas entraver l'économie du tout pour l'entreprise.

Bruno Le Maire se rappelle que la DGCCRF existe pour montrer l'action de l'Etat mais il n'hésite pas à lui rogner ses moyens, à lui maintenir la tête sous l'eau, tout cela pour répondre à la seule conception idéologique et politique de l'économie ultra libérale. Nous avons d'ailleurs noté son absence de soutien pour toute affaire concernant les missions et agents de la DGCCRF.

La Directrice Générale a annoncé d'entrée qu'elle ne détenait aucun scoop, ce manque d'information justifiant selon elle l'absence de CT depuis de longs mois. Sur Action Publique 2022, rien de neuf donc, Virginie Beaumeunier se contentant de rappeler que le rapport de la Commission AP 2022 ne sortira pas et que ce sera à chaque ministère de fournir son plan de réformes. Elle a réaffirmé que, pour elle, cette réforme devait partir des missions pour en déduire ensuite l'organisation territoriale des services.

En réponse à SOLIDAIRES sur les propos du Président de la République relatifs à sa volonté de ne pas délaissier les territoires ruraux, la Directrice Générale a indiqué que le projet porté par Bruno Le Maire pour la DGCCRF n'était pas de regrouper les agents au chef-lieu de région, mais bien d'être « disruptif » en se basant sur un schéma de bassins économiques pour une organisation « intelligente » (Plan A) au détriment du schéma actuel départemental de « l'ancien monde ».

Si celui-ci n'était pas retenu, le Ministre pencherait alors pour un plan B sur le modèle de la préfiguration Franche-Comté (Rapprochement des départements 25,70 et 90).

Madame Beaumeunier a également confirmé que l'hypothèse de travail qu'elle défendait comprenait l'abandon des contrôles des aires de jeu (laissés à la responsabilité des collectivités et de ceux qui en ont la responsabilité juridique) et de l'hygiène à la remise directe (délégués à des acteurs privés), y compris la microbiologie, tout en affirmant qu'il faut garder des compétences microbiologie au SCL en cas de besoin, notamment de crise.

Elle a insisté en précisant qu'il s'agissait d'une hypothèse de travail dont la faisabilité sera soumise à une expertise (juridique, technique, de gestion des suites, ...). SOLIDAIRES a de forts doutes sur la neutralité d'une telle mission quand il lui ait donné, au préalable, le résultat que souhaite l'administration. L'expérience nous ayant conforté dans notre circonspection en la matière !

La Directrice Générale a également affirmé sa volonté de supprimer l'accueil physique du public dans le cadre de la permanence consommateurs par des agents CCRF. Pour cela, elle fait la promotion des maisons de service au public tout en démentant que ces structures relèvent du secteur privé et soit les renseignements fournis soient payant. SOLIDAIRES dénonce cette volonté d'abandonner un service public gratuit et de qualité.

S'agissant du rapport de la commission Lactalis, dévoilé dans la presse avant sa remise officielle le 18 juillet prochain, la Directrice Générale s'est dite extrêmement surprise de l'annonce relative à la création de 900 postes à la DGAL pour alimenter l'agence de contrôle alimentaire prônée par le rapporteur.

Cette annonce, irréaliste dans le contexte actuel selon elle, l'a incité à relativiser le risque de création de cette structure, les pistes de travail penchant plutôt vers des instructions conjointes DGCCRF/DGAL/DGS.

Malgré un discours volontariste, au moins sur la volonté ministérielle de rétablissement d'un schéma organisationnel plus cohérent, Mme Beaumeunier semble se satisfaire de la suppression de « seulement » 225 postes sur le quinquennat (45 par an).

Pour SOLIDAIRES, ce discours légitimise le cercle vicieux dans lequel l'abandon de missions justifie les baisses d'effectifs, lesquels deviennent insuffisants pour exercer correctement les missions, ce qui justifie à son tour l'abandon de nouvelles missions, puis d'effectifs supplémentaires... il ne saurait y avoir de défense « hard discount » de l'ordre public économique !

S'agissant de la recréation du secteur du Havre, on a assisté au grand rétropédalage de la DG. En effet, rien ne serait décidé et Mme Beaumeunier a indiqué que faute d'un arrêté du Premier Ministre pris rapidement (d'ici à la fin juillet), la mise en place de l'antenne ne serait pas possible pour septembre... mais a promis que des solutions seront trouvées pour les agents qui y sont mutés ou affectés !

Faute d'élément plus concret, SOLIDAIRES compte bien veiller au grain pour que les personnels ne fassent pas une nouvelle fois les frais des errements administratifs (et politiques).

Bref, les mesures concrètes à l'issue de cette réunion étaient plutôt maigres :

- la demande des OS d'être reçues par Bruno Le Maire sera transmise au Ministre (SOLIDAIRES a rappelé qu'il avait refusé de recevoir les représentants des personnels dans le cadre de l'affaire Lactalis, mais ne dit-on pas qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire !!!) ;
- un GT du Comité Technique de Service Central se réunira à la rentrée ;
- un bilan sera fait également à la rentrée sur les deux ans de la préfiguration Franche-Comté.

SOLIDAIRES a pu constater, une nouvelle fois, que la défense des emplois et des missions CCRF & SCL n'étaient pas à l'ordre du jour pour le gouvernement et notre Ministre qui ne manquera toutefois pas de se mettre en avant à l'occasion de l'OIV...

**Les choses ne pourront évoluer positivement pour la DGCCRF, ses missions et ses agents que si ces derniers se mobilisent pour faire bouger les lignes. SOLIDAIRES sera présent auprès d'eux pour les soutenir car nous ne pouvons, pour notre part, nous contenter d'accompagner les réformes sans rien faire.**